

Le Diagnostic Innovation

«Faites émerger
votre potentiel d'innovation»



**TPE, bénéficiez
d'un Diagnostic Stratégique d'Innovation**

- Un **nouveau dispositif** qui anticipe vos démarches d'innovation
- Un accompagnement mené en toute **confidentialité** à destination de l'entreprise existante
- Un objectif : **concevoir et mûrir les projets d'innovation** visant à mettre sur le marché des produits, procédés ou services, qui se veulent être des relais de croissance

3 critères pour l'entreprise qui souhaite bénéficier du dispositif

1

**TPE
MARTINICAISE
DE PLUS DE 3 ANS**
Industrielle, artisanale
ou de service (en bonne
santé financière)

2

**VOLONTÉ
D'INNOVER**
Avec ou sans
projet défini

3

**DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL**
Croissance de la productivité
visée grâce au développement
industriel

Un accompagnement
en 3 phases

1

Pré-diagnostic

Évaluation
des capacités
de l'entreprise à conduire
et manager des projets
innovants.

2

Diagnostic

Identification,
évaluation et sélection
des opportunités
d'innovation
pour l'entreprise.
Définition d'un pré-projet
et analyse des risques.

3

Maturation et suivi

Prestations
de maturation
de projet innovant
et points trimestriels.

Le dispositif Diagnostic Stratégique d'Innovation

Afin de soutenir les entreprises martiniquaises dans leurs démarches d'innovation industrielle, la CACEM - Technopole Martinique, l'AMPI et les partenaires du Réseau Cap Innovation Martinique mettent en place le dispositif Diagnostic Stratégique d'Innovation.

Ce dispositif vise à identifier, faire émerger et accompagner en toute **confidentialité** des projets d'innovation d'entreprises industrielles, destinés à mettre sur le marché des produits, procédés ou services, qui se veulent être des relais de croissance.

Participer au regain de compétitivité du tissu économique et donner un élan aux TPE martiniquaises ayant la volonté d'innover dans leur développement industriel sont les principaux enjeux de ce nouveau dispositif.

1. Détection

L'entreprise candidate en renseignant un dossier de demande de diagnostic stratégique d'innovation (téléchargeable sur le site technopolemartinique.org). L'éligibilité des candidatures des entreprises est analysée au sein de Cap Innovation, réseau animé par Technopole Martinique et fédérant les partenaires de l'accompagnement de l'innovation.

2. Pré-diagnostic

Toute entreprise éligible à la suite du processus de détection, bénéficiera d'un pré-diagnostic d'une demi-journée à une journée. Il permettra d'évaluer la viabilité, les capacités de management d'un projet d'innovation, les risques et les opportunités liés au projet.

A l'issue du pré-diagnostic, Technopole Martinique statue sur le passage à la phase diagnostic.

Au démarrage du pré-diagnostic, l'entreprise signe une convention avec Technopole Martinique afin de préciser les modalités, objectifs et engagements liés à l'accompagnement de la démarche d'innovation.

3. Diagnostic

Un consultant sera mandaté par Technopole Martinique pour faire émerger le potentiel d'innovation de l'entreprise. Cette consultation a pour but de faire naître un pré-projet d'innovation.

“L'innovation est à la fois la démarche et le résultat”

Transformer une idée en véritable valeur ajoutée pour l'entreprise, l'analyser, anticiper son exploitation ou sa mise sur le marché, la concrétiser : **l'innovation est à la fois la démarche et le résultat.**

Elle s'inscrit dans une perspective applicative, et elle peut être de plusieurs formes : radicale - qui invente, modifie ou bouleverse une technologie industrielle ; incrémentale - progressive, qui améliore un procédé ou un produit industriel existant.

4. Accompagnement individualisé

Des prestations de maturation de projet (marketing, transfert de technologie, propriété intellectuelle...) peuvent être identifiées au cours des points trimestriels qui permettent de s'assurer du bon déroulement du projet.

Dans ce cas, l'entreprise peut bénéficier de 24 à 96h de consultation par les experts du réseau de Technopole Martinique.

La durée totale envisagée pour le déploiement d'une prestation de diagnostic stratégique est de 18 mois. Elle pourra cependant être ajustée en fonction du niveau de maturité du projet et de l'innovation.

Coût

Une participation de 400€, représentant 10% du coût global du dispositif, sera demandée aux entreprises retenues après le pré-diagnostic.

Confidentialité

La CACEM, Technopole Martinique et les partenaires du réseau Cap Innovation s'interdisent de divulguer au-delà du comité de sélection et considéreront comme strictement confidentiel, tout document, information, donnée ou concept, dont ils pourront avoir connaissance au cours du traitement des candidatures.



Renseignements et Modalités de candidature

www.technopolemartinique.org

Adresse

Centre d'Affaires Agora - Bâtiment B
Avenue de l'Etang Z'Abriots
97200 FORT DE FRANCE

Adresse postale

CACEM - Immeuble Les Cascades III
Place François Mitterrand
97204 FORT DE FRANCE cedex

Téléphone **0596 70 62 95**

Email contact@technopolemartinique.org